

LA REVUE DE L'ÉCRAN

L'EFFORT CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES
Paraissant tous les Samedis Prix: DEUX FRANCS 503 A 6 Juin 1942



EDITH PIAF

la plus émouvante chanteuse de l'époque se révèle une actrice poignante dans **UN FILM NEUF VRAI** comme la vie, un film qui fait rire et pleurer...

MONTMARTRE SUR SEINE

avec

J.-L. BARRAULT
Roger DUCHESNE

... à partir du 11 Juin

en double exclusivité
à MARSEILLE au

PATHÉ - REX

La première
exclusivité de

FIÈVRES

avec

TINO ROSSI

vient de remporter à MARSEILLE,
au tandem ODÉON - MAJESTIC,
un Succès Triomphal
qui se poursuit au " Noailles ".



Tél. Nat. 27-00

CINE - GUIDI - MONOPOLE — 53, Rue Consolat

LA REVUE DE L'ECRAN L'EFFORT CINEMATOGRAPHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES
15^{me} ANNÉE - N° 503 A TOUS LES SAMEDIS 6 Juin 1942

ACTUALITÉS

Le grand événement de la fin mai aura été le profond changement qui vient de survenir dans la direction du Comité d'Organisation. M. Raoul Ploquin, seul directeur responsable, tout en conservant son activité à notre industrie, cède la place à un comité de trois personnes, composé de MM. Albert Trarieux, Marcel Achard et Roger Richebé.

Le premier, et le moins connu de nous, est le gendre de Louis Lumière, dont il dirige les usines, en même temps qu'une firme de distribution.

Le second, jeune auteur de théâtre au moment de la venue du parlant, a fait son chemin au cinéma depuis le succès triomphal de *Jean de la Lune*.

Quant au troisième, le mieux connu d'entre nous puisqu'il est notre compatriote, il est né dans l'exploitation cinématographique, et a passé par tous les rouages pour aboutir, il y a quelques années, à la mise en scène.

N'ayant pas pour méthode de couvrir de fleurs les gens en place, disons que, sur le papier, la combinaison nous semble heureuse. Et pour le reste, attendons les premiers actes des nouveaux dirigeants du C.O.I.C.

Pourtant, il faut, même si je ne suis pas le premier à le faire, donner acte à Marcel Achard d'une déclaration faite à un journaliste parisien :

« Ma bête noire, c'est la forme actuelle de la censure. Il faut arriver à éviter, comme nous l'avons vu ces jours-ci, qu'un producteur ayant déjà tourné se voie interdire de poursuivre son film. »

Je ne crois pas qu'il se trouve quelqu'un dans le cinéma pour ne pas se réjouir de cette prise de position. Et un qui doit en être particulièrement heureux, c'est mon confrère et collaborateur occasionnel René Bizet qui, pas plus tard que l'année dernière, pas plus loin que notre édition « B », regrettaît que le climat fut si peu propice à la production des bons films.

Nul ne niera en effet que les contraintes actuelles ne rendent parfois la tâche difficile à qui veut exprimer tout ce qui lui passe par la tête, sans concéder une idée, une situation, un mot.

De là à y trouver des excuses suffisantes « à la faiblesse de la production cinématographique française » je crois qu'il y a loin. D'abord parce que la production d'après-guerre, je l'ai déjà dit, ne me semble pas à tel point calamiteuse, ensuite parce que, lorsque navets il y a, je ne crois

pas que l'absence de censure les eût empêchés d'être des navets. Les restrictions d'ordre matériel — celles qui transforment en problème la moindre question d'approvisionnement, de transport, de déplacement, celles qui ont réduit, dans des proportions effrayantes la quantité et la qualité de toute matière — ces restrictions-là sont autrement graves.

Les excuses portant sur le contrôle actuel de la production, si elles ne sont pas injustifiées, me paraissent — je ne dis pas cela pour René Bizet — être surtout des excuses de paresse et de mauvaise volonté.

Je m'excuse de cette démonstration un peu simpliste, mais tournons-nous vers la production française d'avant-guerre à propos de la totalité de laquelle la censure a eu à se prononcer. Il y a parmi les films interdits et parmi les films maintenus (les derniers étant sensiblement plus nombreux que les seconds) une certaine quantité de très bons films. Il n'est donc pas admis qu'un chef-d'œuvre est indésirable *a priori*. On ne peut plus faire de *Rue sans nom*, de *Quai des Brumes* ni d'*Hôtel du Nord*. Mais on doit toujours pouvoir créer, à quelques situations près, des *Enfer des Anges*, des *Kermesse Héroïque*, des *Fin du Jour*, des *Charrette fantôme*, des *Musiciens du Ciel*, des *Maternelle*, des *Mort du Cygne*, des *Beaux Jours*, des *Jeunesse*, des *Entrée des Artistes*. Sont-ce des idées, sont-ce des réussites à ce point négligeables, que l'on ne puisse vouloir réussir quelque chose dans ce sens ?

Dans le domaine du cinéma comme dans celui de la presse il n'est de censure vraiment intolérable que pour les gaffeurs et les maladroits. En Amérique, il est une censure morale extrêmement sévère : cela n'empêche pas que les chefs-d'œuvre fleurissent là-bas, que la moyenne de la production y est très élevée, et que la censure française n'a pas trouvé grand' chose à y retrancher.

Outre-Rhin aussi le cinéma est « dirigé ». Cela ne l'empêche pas de produire des *Lutte Héroïque* et des *Maître de Poste*, et dans le domaine plus spécial de la propagande, des *Juif Suss* et des *Président Kruger*, ce qui suffirait à démontrer que la « tendance » peut s'allier à la qualité.

Je crois qu'en ce qui nous concerne, nous devons seulement regretter — pas trop quand même ! — l'absence de certains, et le manque d'imagination, de hardiesse et de bonne volonté parmi tant de producteurs, d'auteurs et de réalisateurs. Là réside, en grande partie, la cause du marasme relatif de notre production d'après-guerre.

A. de MASINI.

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

A MARSEILLE

8, quai Maréchal-Pétain
Tél. Colbert 43-74

Le Délégué Général ne reçoit que sur rendez-vous.

Le Chef de Centre reçoit les mardis et vendredis de 10 h. à midi, les autres jours sur rendez-vous.

INFORMATIONS.

TENUE DU REGISTRE DES POURBOIRES

Le personnel au pourboire (ouvrières, placiers, etc. doit être l'objet très prochainement d'un nouveau mode de rétribution.

Afin de faciliter la mise en application éventuelle de règlements nouveaux, nous prions les Directeurs de Théâtres, cinématographiques de tenir, dès à présent, un registre, mentionnant notamment :

- le nom de chaque employé au pourboire;
- le montant des pourboires reçus dans un service ou une journée de travail par cet employé;
- le total des pourboires à répartir par service ou par jour;
- la somme revenant à chaque employé après le partage.
- l'embarquement de chaque employé.

Nota. — Les dispositions ci-dessus ne modifient en rien les retenues à effectuer au titre des Assurances Sociales qui restent basées sur l'évaluation forfaitaire des pourboires prévue par l'arrêté du 24 janvier 1938.

VENTE DES GLACES ET SORBETS

Le Syndicat National des fabricants de glaces et de crèmes glacées nous communique la note suivante de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

« Comme suite à la requête dont vous m'avez saisi, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'autorise les détaillants de glaces et sorbets, conformes aux dispositions de la loi du 30 juillet 1940, à fabriquer et à vendre tous les jours de la semaine, pendant la saison d'été, qui s'étend du 15 mai au 30 septembre. »

Les salles de spectacle, considérées comme « détaillants » en glaces et sorbets, par les Services Préfectoraux que nous avons consultés à ce sujet, sont donc autorisées à vendre ces produits tous les jours pendant la période du 15 mai au 30 septembre.

PROPAGANDE ANTIBOLCHEVIQUE

A l'occasion du mois de propagande antibolchevique que se déroulera du 5 Juin au 5 juillet prochain, le film *Vous avez la mémoire courte*, édité par le Secrétariat d'Etat à l'Information sera diffusé par les Services Départementaux de la Propagande.

Nous demandons à MM les Exploitants de bien vouloir prendre en considération les demandes qui peuvent leur être adressées par MM. les Délégués Départementaux à la propagande en réservant leur salle pour la projection de ce film en séances spéciales.

Ces séances devront avoir lieu en dehors des heures normales d'exploitation. MM. les Exploitants devront mettre leur salle à la disposition de ces délégations moyennant le remboursement des frais d'électricité et de personnel.

A TOULOUSE

Sous-Centre

9, rue Agathoise

Tél. 256-81

Bureaux ouverts de 9 h. à 12 h.

et de 14 h. à 18 h. 30

SANCTIONS

Deux exploitants de la région du Var, pris en flagrant délit de fraude, se sont vus dans l'obligation de verser au Comité, sans préjudice d'autres sanctions :

L'un la somme de Frs : 6.750

L'autre la somme de Frs. : 12.000

Les distributeurs seront remboursés sur ces sommes de la part leur revenant qui sera fixée par notre service du Contrôle des recettes et de la Statistique.

LE CHEF DU CENTRE.
J. DOMINIQUE

SORTIES LÉGALES

conformément à la décision N° 14 du C.O.I.C.

Titre du Film	Sortie Date de	SALLE	Agence	*
MARSEILLE				
* P. : Présentation. E. : Exclusivité.				
Le Valet maître	18 Juin	Pathé Rex	Sphinx Films	E.
Trafic Illégal	2 Juillet	Pathé Rex	Paramount	E.
TOULOUSE				
Orohidée Rouge	11 Juin	Variétés	A. C. E.	E.
Jenny Jeune Prof'	9 Juillet	Variétés	A. C. E.	E.
Sept Années de Poisse	30 Juillet	Variétés	A. C. E.	E.

GRANET-RAVAN

MAISONS FLATIN-GRANET & C^{ie} & GRANET-RAVAN REUNIES

SERVICE EXTRA RAPIDE PARIS MARSEILLE EN 12 HEURES

POUR LE CINÉMA

GRANET-RAVAN vous rappelle qu'il est spécialisé dans le transport des films en Service Rapide de Paris à Marseille et de la distribution sur le littoral

MARSEILLE	5 ALLEES L'GAMBETTA TEL. MAR. 40.24-40.25	40 RUE DU CAIRE	PARIS TELEPH. GUT 85.77	2, R. MARÉCHAL PÉTAÏN TELEPHONE 838.69	NICE
ALGER	6 RUE COLBERT TELEPHONE 10.06	4 RUE S ^t DENIS	ORAN TELEPHONE 206.16	33 R. DE COMPIEGNE TELEPHONE 06.29	CASABLANCA

RECETTES DES SALLES

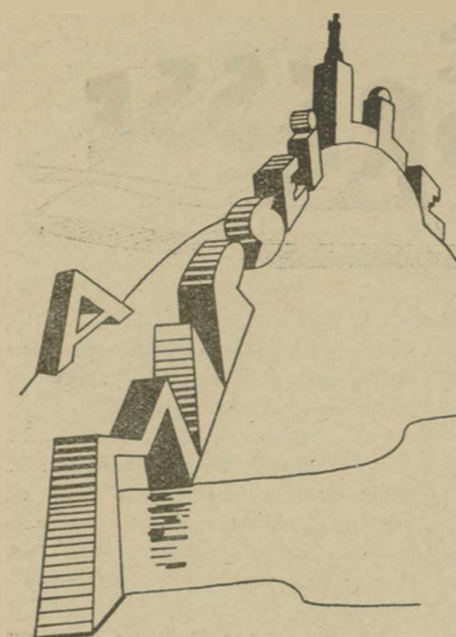
DU 14 AU 20 MAI

(Chiffres non parvenus la semaine dernière)

Rialto (Josette et Cie)	85.757 frs
Comœdia (Alerte en Méditerranée)	36.314 —
Alcazar (Chasseurs d'accidents)	58.055 —

DU 21 AU 27 MAI

Pathé (Opéra-Musette)	69.779 —
Rex (Opéra-Musette)	109.950 —
Odéon (Fieures)	179.729 —
Majestic (Fieures)	256.748 —
Studio (Péchés de jeunesse)	76.205 —
Hollywood (Premier bal)	69.683 —
Caméra (La Piste du Sud)	56.801 —
Club (Un amour en l'air)	37.075 —
Noailles (L'Age d'or)	34.598 —
Ecran (Elle et lui)	45.006 —
Cinévog (L'Acrobate)	105.302 —
Phocéac (M. Moto court sa chance)	130.523 —
Rialto (Cette sacrée vérité)	134.546 —
Comœdia (Rose de Broadway)	33.691 —
Alcazar (Madame Sans-Gêne)	65.685 —
Cinéac Petit Marseillais (Kidnappez-moi)	103.127 —
Cinéac Petit Provençal (Armes secrètes)	95.408 —



Les Programmes de la Semaine.

PATHE-PALACE et REX. — *Ce n'est pas moi*, avec Victor Boucher (Eclair Journal). En exclusivité simultanée.

MAJESTIC et STUDIO. — *Opérette*, avec Willy Forst (Tobis). En exclusivité simultanée.

ODEON. — *Cœur immortel*, avec Heinrich George (Tobis). Exclusivité.

NOAILLES. — *Fieures*, avec Tino Rossi (Ciné-Guidi Monopole). Seconde exclusivité.

On a présenté :

Annette la Dame Blonde (Tobis) dont vous trouverez le compte-rendu en rubrique « La Critique ».

La Symphonie Fantastique (Tobis) dont nous parlerons la semaine prochaine.

CHEZ

Charles DIDE

35, Rue Fongate — MARSEILLE
Téléphone : Lycée 76.60

vous trouverez
**TOUTES FOURNITURES
DE MATÉRIEL DE CABINE**

Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES



et du Matériel
BROCKLISS-Simplex

MUTATIONS DE FONDS

BOUCHES-DU-RHÔNE

M. Charles Rochas et son épouse née de Rivarola ont vendu à la Société à Responsabilité limitée Cinéma Le Colisée un fonds de cinéma dénommé le Rex boulevard de la Gouttière à Gémenos.

Oppositions : Agence Lieutaud 107, La Canebière, Marseille.

Première Publication : *Publications Marseillaises*, du 15 Mai 1942.

VAR

M. Félix Joseph Giaccardi a vendu à la société Eldorado Cinéma Théâtre son fonds de commerce « Eldorado Cinéma Théâtre » exploité au Plan National à Draguignan.

Oppositions : Eldorado Cinéma Théâtre à Draguignan.

Première Publication : *Le Var* du 16 mai 1942.

M. Jean Barthélemy, négociant à Esparrou a vendu à M. Louis Lavigne son fonds de cinéma ambulant exploité à Vinon, La Verdière, Rians, Brue Auriac, Varage, Barjols.

Oppositions : chez M^e Ménard, notaire à Brignoles.

Première Publication : *Progrès Républicain* à Brignoles du 25 avril 1942.

CHER

M. Hoeflin demeurant à Culan a vendu à M. Morlat son exploitation cinématographique pour les communes de Culan, Vicq-Exempt et Chateameillant.

Oppositions : étude de M^e Boutet, notaire à Chateaufort sur Cher.

Première Publication : *Le Nouvelliste* à Saint Amand, du 9 Mai 1942 et le Département à Chateaufort, du 9 Mai 1942.

RHÔNE

En suite de la dissolution de la communauté de biens ayant existé entre les époux Blattes de Fougère le fonds de cinéma sis à Lyon 32, rue de la Vieille Monnaie dépendant de la dite communauté a été attribué à M. Blattes.

Oppositions : M^e Permezel, notaire à Lyon, 4, rue de la République.

Première Publication *Petites Affiches Lyonnaises* à Lyon du 14 Mai 1942.

SEINE-ET-OISE

M. Saintot a vendu à Mlle Mouisel son fonds d'exploitation cinématographique à Garches, 4 rue Athimes Rué.

Oppositions : en l'étude de M^e Chauvau, notaire, 6 Boulevard de Strasbourg, Paris.

Première Publication : *Les Affiches Versailles* du 23 Mai 1942.

MORBIHAN

M. Dufeix a vendu à MM. Monvoisin et Souloire son fonds de commerce de cinéma exploité à Lorient 24 Rue de Larmor.

Oppositions : étude de M^e Guegan, notaire à Lorient.

Première Publication : *Le Petit Lorientais* du 17 Mai 1942.

SOMME

M. Adonis Edmond Descorde a vendu à M. Claude Etienne Monier son fonds de commerce de cinéma exploité à Blangy sur Bresle rue de l'Hôtel de la Poste.

Oppositions : en l'étude de M^e Mariage à Ault.

Première Publication *Le Journal de Neufchatel* à Neufchatel du 12 Mai 1942.

ATTRAVERS LA PRESSE

CHEZ LES AUTRES

En cette époque il est d'usage de faire des bilans moraux. Mais nous sommes en des temps où l'on change beaucoup de vieilles formules et la presse spécialisée semble plutôt se consacrer à des « bilans d'avenir » si l'on peut ainsi s'exprimer. A tout seigneur, tout honneur, ce sont MM. Galey et Ploquin qui ouvrent le feu en une déclaration que publie *Le Film*. Sauf erreur de mémoire — je n'ai pas le contexte sous les yeux — cette déclaration est sensiblement celle qui fut faite à Nice, récemment à la réunion des producteurs. On peut en détacher notamment :

La production française 1941-42 a suscité bien des commentaires.

Mais elle a un mérite qui lui fait pardonner ses défauts, elle a existé. Il s'agit aujourd'hui de préparer l'avenir...

Ce plan de production s'échelonne du 1er mai 1942 au 30 avril 1943 date à laquelle tous les films du contingent 1942-1943 devront être terminés. Il prévoit l'activité de 43 sociétés de production. Celles-ci produiront un total de 72 films de long métrage (La firme Continental est comprise dans un contingent spécial).

Les autorisations sont accordées aux firmes à titre personnel. Aucun transfert de contingent ne pourra être effectué sans le concours du Gouvernement, du directeur responsable du C.O.I.C. et des autorités occupantes.

On ne saurait trop souligner ce dernier paragraphe qui modifie bien des tractations déjà engagées, de vente de licence. Continuons :

... aucun film ne pourra excéder une longueur de 2.800 mètres.

De même, le nombre des copies à tirer de chaque film dépendra de la

qualité de la production réalisée.

... il ne suffit pas de faire des films dans un but de spéculation pure il faut que ceux-ci répondent à des exigences de qualités tant sur le plan technique et artistique que sur le plan spirituel et national.

Le pellicule est rare. Nous exigeons des producteurs et des réalisateurs qu'elle soit utilisée à bon escient. Il n'est plus un mètre de film qu'on ait le droit de gacher.

Dans des cas spéciaux (films de prestige artistique ou d'utilité nationale) il pourra être envisagé une dérogation aux contingents accordés.

Comme tout cela avait déjà été déclaré à Nice, ce programme au moment où il paraît est en pleine voie de réalisation et nous en trouvons en quelque sorte la conclusion dans le reportage que Marc Pascal a fait sur la Côte d'Azur et qu'il publie dans l'*A.I.C.*

M. Yvan Noé, très pessimiste, me déclara que la situation était loin d'être brillante pour permettre la réalisation de films d'excellente qualité. Insistant pour connaître ses projets, M. Yvan Noé me déclara qu'il préparait la réalisation d'une œuvre très originale à tendance philosophique, qui s'intitulera *La Ronde des Heures*. Le scénario, dont il est l'auteur en collaboration avec son fidèle assistant Louis Pascal, en une note féérique fera défiler sous nos yeux toutes les heures, heures gaies, heures tristes, qui forment l'existence.

J'appris que *Feu Sacré*, fait très rare, avait fait l'objet de deux montages distincts et de conceptions différentes, ceci afin d'être certain de tirer le meilleur parti des images enregistrées sous la direction de Maurice Cloche.

Je puis dire que les projets des « Productions Critérium » restent encore mal définis. Cette firme de création récente, à la tête de laquelle se trouvent de nouveaux venus au cinéma, a déjà, à plusieurs reprises, annoncé la mise en chantier de différents films, mais de ces projets rien de positif n'a résulté. On peut néanmoins penser que puisque cette société s'est vu accorder l'autorisation de pro-

duire un film, elle ne restera pas sans donner une suite à cette particulière bienveillance à son égard.

Fait unique à ma connaissance, Marc Allégret, metteur en scène de *Histoire Comique*, dirige parallèlement la réalisation de cet autre film et ceci dans deux studios différents.

En me faisant part que ces deux films ne faisaient pas partie de leur programme de production 1941-42, M. Gendry me confia que la réalisation de ces deux films s'étagerait au moins sur deux mois afin d'attendre le retour de Louis Jourdan, encore actuellement aux Chantiers de Jeunesse.

Ce tour d'horizon des maisons de production de Nice, Cannes et Toulon permet d'enregistrer un certain nombre d'intéressants projets; par contre, il ne permet pas de pouvoir exactement situer quelle sera l'activité, durant ces prochains mois, des studios de la Côte d'Azur.

Le commentaire de Marc Pascal se suffisant à lui-même, on peut quitter l'*A. I. C.* et revenir un peu en arrière pour reprendre les déclarations des distributeurs qui, si elles sont chronologiquement antérieures suivent celles-là, dans l'ordre logique.

©

Ces déclarations nous les trouvons dans le dernier numéro du *Nouveau Film*. Cette luxueuse publication dirigée par Gaston Thierry se limite à des sortes de numéros spéciaux qui, paraissant périodiquement dans l'année font le point de la situation et permettent aux autres de le faire. C'est ainsi que notre collaborateur Charles Ford est allé se promener Boulevard Longchamp et a recueilli les opinions de ces « traits-d'union » que sont les distributeurs.

Le boulevard Longchamp étant un périlleux domaine où l'on se fait menacer de sévices si l'on semble plaisanter certaines questions, nous nous en gardons et précisons avant de citer, sans rien ajouter, que tout cela est très sérieux. Il s'agit d'un thermomètre plongé dans notre chaudière professionnelle et qui en donne certaines températures.

— Ne me questionnez pas sur mes projets, nous demande M. Guy Maïa dès le début de notre entretien, —

je n'ai pas de films nouveaux et je ne sais pas encore quand j'en aurai. Pour le moment, je me contente d'exploiter les succès de *L'Empreinte du Dieu* et de *Paradis Perdu*.

— Vous devez pourtant vous assurer des productions nouvelles ?

— On m'en a déjà proposé, mais je suis ancre en expectative. J'ai été coproducteur de nombreux films et je recommencerai peut-être. Peut-être aussi prendrai-je en distribution des films tournés à Paris ou à l'étranger. Bref, je ne puis rien vous dire aujourd'hui, mais un jour ou l'autre, j'aurai peut-être des surprises à vous annoncer...

Comme on le sait dans la corporation, M. Guattary attache beaucoup d'importance au lancement d'un film.

— Je puis affirmer, nous dit-il avec l'énergie qui le caractérise, que même un film moyen, à condition donc qu'il ne soit pas franchement mauvais doit donner d'excellents résultats financiers si le distributeur sait le lancer. J'ai toujours eu beaucoup d'attention pour le lancement publicitaire des films et jusqu'à présent les événements m'ont donné raison.

— Je suis un sujet très ingrat pour les interviews, s'excuse M. Capelier, dès notre entrée, car je n'aime pas parler de projets plus ou moins vagues. Je ne parle que lorsque quelque chose devient une certitude.

— La situation de la distribution n'a jamais été aussi bonne. Tous les films marchent de façon excellente, même les « navets ». Et j'en ai, moi, comme mes confrères... La distribution traverse un âge d'or, mais je suis consterné à la pensée que l'exploitation court vers l'abîme. On ne se rend pas compte que dans quelques temps, le marché ne disposera plus que d'un quart des films nécessaires à son alimentation. Les films passent maintenant directement du studio à la salle d'exclusivité, car il n'y a plus moyen d'attendre. La production est nettement insuffisante.

Mettant inconsciemment en pratique le principe de la douche écossaise, M. Ozil affirme, lui, que...

— ... On fait trop de films en ce moment. La grande exploitation n'a que faire de tous ces films moyens. Il faudrait, au contraire, produire moins, mais mieux, rien que des films de très bonne qualité. A mon avis, c'est surtout le problème des copies qui est dramatique. N'ayant pas assez de copies, les distributeurs seront forcés de

supprimer les locations aux petits exploitants. Il faudra peut-être en venir au déblocage des anciens films qui pourraient très bien faire l'affaire des petites exploitations, car beaucoup de productions ne sont jamais passées dans les petites villes. Il y a trop de films pour les salles d'exclusivité et trop peu pour la petite exploitation.

C'est un tout autre sujet que nous abordons dans la conversation avec M. Darmon.

— Nous sommes en train de faire des acrobaties, nous déclare-t-il, car non seulement les moyens de transport sont devenus précaires, mais encore nous ne disposons que de cinq copies par film pour toute la zone libre, soit deux pour Marseille, deux pour Lyon et une pour Toulouse. Vous comprenez donc la situation. Avec les difficultés de communications, nous devrions avoir, pour travailler normalement, plus de copies qu'avant. Et c'est précisément le contraire qui se produit. En temps normal, un film faisait en moyenne trois écrans par mois; aujourd'hui il fait péniblement trois écrans pour une période de deux mois !

Ce disant, M. Guidi retire un dossier de son tiroir et nous montre les chiffres de recettes homologués.

— Jusqu'aujourd'hui *Vénus Aveugle* a donné un million et demi d'entrée dans la région de Marseille, délimitée par le C.O.I.C., c'est à dire dans douze départements. C'est le record après *La fille du puisatier*...

— En somme, vous êtes satisfait ?

— Je n'ai aucune raison de me plaindre... D'autant plus que le C.O.I.C. a enfin mis en vigueur l'application du pourcentage profitable à tout le monde et qui était pratiqué depuis longtemps en Allemagne, en Belgique et en Italie. Je tiens aussi à souligner que le rajustement des prix des places était une chose absolument nécessaire.

— Je suis très content, plus que content ! voilà les paroles que M.

FILMS RADIUS

130, Bd Longchamp - MARSEILLE
Tél. Nat. 38-16 et 38-17

ont les films qui classent une salle
TRAGEDIE IMPERIALE
UN DU CINEMA

LA NEIGE SUR LES PAS

Gardelle prononça à plusieurs reprises lorsque nous l'interrogeâmes sur la situation actuelle de la Tobis.

— Contrairement à tout ce que l'on nous avait fait prévoir, continua-t-il, les films doublés ont rencontré un succès inespéré. Les résultats sont excellents. Et comme vous le savez certainement, ceux qui sont obtenus par nos films français sont également des plus satisfaisants. Je déplore toutefois qu'un film aussi artistique que *L'Assassinat du Père Noël* n'ait pas été compris par tous les publics.

— Que préparez-vous actuellement en matière de films français ?

— Je dirige la firme pour toute la zone libre et c'est par régions successives que je distribue *Remorques*, de Roger Verceel, *Mam'zelle Bonaparte*, avec Edwige Feuillère, et *Arnette et la Dame Blonde*, avec Henry Garat, Mena Goya et Georges Rollin.

En me reconduisant à la porte, M. Gardelle me rappelle encore une fois :

— Mais surtout dites que je suis extrêmement satisfait des résultats obtenus...

A notre question concernant la situation de la distribution, M. Méric répond tout de suite avec la fougue de sa jeunesse :

— Elle est bonne quand on a des films... Personnellement, j'en ai.

Marc Pascal et Charles Ford annoncent l'un et l'autre qu'ils vont compléter ces reportages par les autres régions. On ne saurait trop les louer. Il faudrait pour voir nettement la situation compléter par l'opinion des exploitants et si possible celle du public. Cela serait certes du plus haut intérêt pour l'orientation du cinéma... et puis ça fera un si bel article dans dix ans.

M. ROD.

MALGRÉ LES ÉVÉNEMENTS,

CINEMATELEC

29, Boulevard Longchamp
MARSEILLE Tél. N. 00-66

CONTINUE A LIVRER
tout ce qui concerne

LE MATERIEL DE CINEMA
Pièces détachées
et Accessoires

ET EFFECTUE TOUTES RÉPARATIONS
MÉCANIQUE ET DÉPANNAGE

Matériel et Pièces
ERNEMANN ZEISS-IKON
Tickets

"AUTOMATICET"

L'INTERMÉDIAIRE
CINEMATOGRAPHIQUE
du MIDI

Cabinet AYASSE

44, La Canebière - MARSEILLE
Téléphone COLBERT 50-02

VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET
DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES

Les meilleures Références.



Le Prince charmant.

Film français, scénario de Michel Duran, mis en scène par Jean Boyer, avec Lucien Baroux, Renée Faure, Jimmy Gaillard, Sabine André, Robert Arnoux, Christian Gérard, Florencie, Walther, Germaine Lix, etc.

RESUME. — Il était une fois un jeune homme riche, joli, spirituel, ne sachant pas faire grand chose de ses dix doigts mais composant, jouant, dansant, claquant de la musique swing au grand désespoir de ses parents qui eussent préféré qu'il fut vraiment un jeune homme « bien » et qu'il ne fit rien d'autre que d'entretenir de petites poules (ce qu'il faisait d'ailleurs). Le jeune homme rencontre une jolie petite jeune fille, ingénue, pauvre, mais honnête, gentille, la vraie mère qu'il faudrait à ses enfants. Un quiproquo la fait passer pour une jeune fille noble ; elle n'ose pas révéler la vérité, elle le fait trop tard, le jeune homme est désespéré et puis, décidé à connaître la vérité vraie sur les sentiments de la jeune fille pauvre mais honnête, il lui fait croire qu'il est honnête mais pauvre, monte toute une mise en scène dans un bistrot borgne où ce-la risque de très mal tourner. Cela finira bien, le prince épousera la bergère qui le mènera vite avant que ne finisse le film, en face de l'Assistance publique « Sa famille, la plus riche des familles de France mais qui a trop d'enfants pour les élever dans le luxe ».

REALISATION. — Tout ceci est innocent et gentil comme tout. Jean Boyer semble avoir dirigé avec un sourire amusé. Il a du reste de très bons moments, pleins d'humour : les scènes chez le photographe (car il y a un doux loufoque de photographe au centre de l'histoire) la scène dans le bistrot, au milieu des « durs », qui ne bronchent à aucune extravagance, croyant que les intrus sont de la police. Pour la première fois, un film se met carrément dans notre peau actuelle et « le jour de distribution du vin » les pâtisseries à la pâte de figue, les élégances fiacières, etc. deviennent éléments de l'action. Certes, ce « Prince » est à un chef-d'œuvre ce qu'une friture de goujons est à une sole meunière, mais ne revêtons-nous pas beaucoup plus au retour des fritures qu'à celui des soles ?

INTERPRETATION. — René Faure (de la Comédie Française, comme dit la publicité) est une ingénue, une quintessence d'ingénue, un extrait, un concentré d'ingénue, un symbole d'ingénue. A ses côtés, Madeleine Ozeray elle-même ferait figure de virago. Comme chacun sait, les ingénues sont très réservées, timides, un tantinet prudes ce qui rend très discrètes les manifestations extérieures de leurs émotions. La marque la plus violente est un vif et fréquent rougissement des joues parfaitement visible dans le film en couleurs.

Le *Prince Charmant* est un film en noir, Renée Faure est jolie comme un cœur, et puis un jour viendra où elle sera femme ! Jimmy Gaillard est un grand garçon bien vivant, il est si simple et bon garçon que l'on n'a pas envie de le prendre au sérieux : joli couple, comme dit Madame la Comtesse mère. Lucien Baroux campe le doux photographe, il est excellent et grâce à lui le film n'est pas fade. Florencie est parfait dans la scène du cabaret. Christian Gérard n'a pas changé de tête, elle inspire toujours les clagues... son rôle aussi d'ailleurs. Robert Arnoux est un excellent comédien, comment se fait-il qu'il soit toujours resté à mi-chemin ? Il n'y a rien à dire de Sabine André, ça vaut mieux, d'ailleurs pour quoi son personnage n'aurait-il pas cette vulgarité bêtasse ? Germaine Lix connaît son métier.

Annette et la Dame blonde

Film français, scénario de G. Siméon dialogué par Michel Duran, mis en scène par J. Dréville avec Louise Carletti, Mona Goya, Henri Garat, Georges Rollin, etc...

RESUME. — Annette est amoureuse d'un bel avocat qui lui, pas très fixé semble-t-il joue les servants auprès d'une américaine (on sait qu'au cinéma une américaine est une femme qui a un drôle d'accent, une fortune énorme, un certain nombre d'ex-maris et de l'extravagance). Annette, pour assouvir sa jalousie, s'en va dans la chambre de cette Mme Morisson y lacérer diverses pièces de vêtements et lingerie ; y compris le manteau de vision. Drame, scandale... Pendant ce temps est arrivé chez les parents d'Annette un brave garçon, fils d'un notaire de province... Il aime Annette et les

familles ont décidé de les marier... mais Annette ne pense qu'à son avocat, finit par croire les histoires qu'elle invente, risque d'être inculpée, ne l'est pas, risque de se noyer, ne se noie pas, risque d'être fessée, mais ne reçoit qu'une giffle, risque d'épouser l'avocat... mais ne l'épouse pas. Pendant ce temps, le jeune homme a failli être « vampirisé » par l'Américaine, mais il reviendra juste à temps pour le baiser final.

REALISATION. — Le principal intérêt de ce film est que l'on attend de minute en minute, d'image en image, le moment où Annette recevra une fessée aussi formidable que méritée, et mon Dieu, Annette étant Louise Carletti... on garde cette certitude jusqu'au tout dernier moment, mais ça finit sur un mariage et un baiser !

Jean Dréville risque sans cesse de trouver des effets drôles, on croit sans cesse qu'il va sortir des sentiers battus et se lancer dans la vraie fantaisie. Son histoire du reste n'est pas ennuyeuse, elle est sans prétention, c'est déjà beaucoup... et puis les films ont cette différence avec les taureaux (tout au moins ceux dont on parle beaucoup dans ce film) le fait d'être « meince » ne les rend pas méchants !

INTERPRETATION. — Décidément Louise Carletti est une charmante fille une épatante fille et nous ne l'avons pas encore assez vue pour être fatigués de ses moues et de ses grimaces. Il reste néanmoins certain qu'il faudra à un certain moment qu'elle se renouvelle, qu'elle se renouvelle en profondeur. La facilité est une bien belle chose mais dangereuse aussi et Louise Carletti qui fait de plus en plus penser au jeu de Simone Simon doit se souvenir de l'exemple. Henri Garat, que l'on essaie en ce moment d'exhumer une fois de plus, se défend assez bien, il est beaucoup moins grenouillard que dans *L'Acroche-Cœur* ou *Le chemin de l'hommeur* ; encore un « petit coup de vieux » et il sera très présentable. Mona Goya a beaucoup posé pour les couturiers chics ; elle a raison, elle peut continuer puisqu'elle a beaucoup d'allure ; quant à Georges Rollin, sa composition n'ajoute rien à son palmarès, mais j'allo, Henry de Livry, Michel Vitold Paul Faivre.

EPOQUE : De nos jours.
STUDIOS : Neuilly.
Commencé le 24 avril 1942 au studio

il y a 10 Ans...

« REVUE DE L'ÉCRAN », N° 76 du 20 Mai 1932.

Des Taxes aux élections, éditorial de Georges Vial.

Les Pages Officielles de l'ASSOCIATION DES DIRECTEURS étaient consacrées au même sujet. Quant à la Mutuelle, elle s'occupait de l'envoi des enfants du personnel des agences à la montagne.

LES PRESENTATIONS, par A. de Masini :

Comptoir Français Cinématographique (*La Nuit du caféfour*, de Jean Renoir, avec Pierre Renoir, Winna Winfried, Georges Koudria, Georges Terof, Michel Duran, Dignimont, etc...)

Paramount (*Miche*, de Jean de Marguenat, avec Suzy Vernon, Robert Burnier, Dranem, Marguerite Moréno, Edith Mera ; *Monsieur Albert*, de Karel Anton, avec Noël-Noël, Betty Stockfeld, Edwige Feuillère, Baron fils, Vera Baranowskaia ; *Coiffeur pour dames*, de René Guissart, avec Fernand Gravoy, Mona Goya, Nina Myral, Diana, Jean Gobel, Palau et Georges Mauloy.)

LES PROGRAMMES DE MARSEILLE. — Sortie en exclusivité des films suivants :

Ariane, jeune fille russe, avec Gaby Morlay et Victor Francen ; *Grains de beauté*, avec Simone Cerdan ; *Buster se*

marie, avec Buster Keaton ; *La Patrouille de l'aube*, avec Richard Barthelmess ; *La Couturière de Lunéville*, avec Madeleine Renaud ; *Miche* ; *La fille et le garçon*, avec Lillian Harvey et Henry Garat (deux semaines) ; *Douaumont*.

ECHOS :
— Un grand incendie a détruit lundi dernier 9 mai une partie des Studios Tobis à Epinay. Les négatifs de *La Femme en Homme*, des films de *Marionnettes* et les parties déjà tournées de *Danton* ont été complètement détruits. Les dégâts s'élèvent à près de 6 millions de francs.

— Pathé-Natan vient de ramener son capital social de 160 millions à 136 millions de francs par suite de l'absorption de la Société des Ciné-Romans.

— Nous apprenons la faillite de la « Victoria-Cinéma », que dirigeait M. Graham-Maingot et qui introduisait les films anglais en France. La *Victoria-Cinéma* voulait se spécialiser dans l'introduction du film soviétique en France.

— Le sympathique Henri Garat vient d'épouser la danseuse Betty Rowa.

— On dit que Paramount produirait bientôt en Allemagne.

— Victor Francen est engagé à la Comédie-Française.

— Warner Bros-First National tournera prochainement en France les films suivants :

Les rubriques : NOUVELLES DE PARIS, DANS LA REGION, COURRIER DES STUDIOS, MUSIQUE MECANIQUE, complétaient ce sommaire.

Rayon Publicité : Madiavox, Warner Bros, Radius, Guy-Maia, Osso, Etoile, Pochettes Massilia, Artistes Associés, etc.

FICHES TECHNIQUES de la Production A LA BELLE FRÉGATE

MARIAGE D'AMOUR

PRODUCTION : Continental Films.
DISTRIBUTION : Tobis.
AUTEURS : Scénario original de Jean Lec. Adaptation et dialogues : H. Decoin, Marcel Rivet, M. Blondeau.
DECORS : Guy de Gastyne.
CHEF OPERATEUR : Jules Kruger.
MUSIQUE : René Sylviano.
TECHNICIENS : Régisseur général : J. Rossi.
Régisseur : Rogellys.
Ing. du son : Carrère.
INTERPRETES : Juliette Faber, François Périer, Paul Meurisse, Georges Rollin, Henry de Livry, Michel Vitold Paul Faivre.
EPOQUE : De nos jours.
STUDIOS : Neuilly.
Commencé le 24 avril 1942 au studio

PRODUCTION : Régina.
DISTRIBUTION : Régina.
GENRE : Comédie dramatique.
REALISATEUR : Albert Valentim.
DRS DE PRODUCTION : Pierre O'Connell et Arys Nissotti.
AUTEUR : Scénario et dialogues de Charles Spaak.
MUSIQUE : Arthur Hœré.
TECHNICIENS : Chef opérateur : Arminé.
Décors : René Renoux.
Premier opérateur : Portier.
Régisseur : Maurice Hartwig.
Ingénieur du son : Louge.
Monteur : Jean Feyte.
Script : Denise Petit Martenon.
Maquilleur : Paul Clavel.
Régisseur Général : M. Guillot.
INTERPRETES : Michèle Alfa, René Dary, René Lefèvre.
STUDIOS : Buttes Chaumont.
EXTERIEURS : St-Tropez et en mer.
Commencé le 24 avril en studio.

Réorganisation économique des Provinces Françaises

Parmi les efforts mis en œuvre pour donner toute l'ampleur voulue à cette tâche de réorganisation et de reconstruction, nous signalons à nos lecteurs l'intérêt que présente la constitution d'un guide professionnel pour chaque province française.

La conception de cette initiative privée a d'ailleurs reçu l'approbation des Services économiques de la délégation du Gouvernement à Paris.

LES LISTES PROFESSIONNELLES

La partie principale de cet ouvrage groupera toutes les listes professionnelles. Tout commerçant, artisan, industriel, personne de profession libérale sera visité. Il s'agit de défendre, dans le cadre local, régional ou national, le renom de la qualité française. A chacun donc d'indiquer ses spécialités, de détailler son enseignement, de rivaliser de bon goût et d'imagination pour figurer en bonne place.

L'ACTIVITE LOCALE

Grâce au concours de tous en établissant ainsi la publicité documentaire de leur province, coin par coin, ce Guide professionnel mettra en valeur l'activité locale.

Une composition soignée le rendra clair et attrayant.

Une très large propagation en fera un animateur incomparable pour développer les échanges.

Les lois, chartes, statuts en cours d'élaboration ont pour but de favoriser la reprise économique et tout particulièrement le redressement de l'artisanat, de la petite et moyenne industrie, du petit et moyen négoce.

DOCUMENTATION ADMINISTRATIVE

Afin d'éliminer les démarches inutiles, de permettre à chacun d'orienter légalement la marche de ses affaires, de lui donner un aperçu de ses possibilités d'initiative, une partie du Guide Professionnel rassemblera, commentera cette documentation économique et administrative.

Le folklore de la province fera connaître les richesses spirituelles et touristiques de celle-ci et des parties marquantes de son terroir.

Avec la collaboration des Editions Thiabaut de Champrosy (10 ans d'existence), les représentants du Guide Professionnel des Provinces françaises vont recenser notre région où ils ont établi un bureau provincial : 11, rue Pisançon, Marseille.

LES ASSURANCES FRANÇAISES

Risques de toute nature

DIRECTEUR PARTICULIER

Maurice BATAILLARD

81, rue Paradis, 81 — MARSEILLE
Tél. : D. 50-93

ASSURANCES.

Se métier des Agents d'Assurances

Ce fut longtemps un véritable slogan dans les milieux d'affaires et particulièrement dans ceux du cinéma. Un agent d'assurances semblait par définition un Monsieur spécialement chargé de tirer d'un directeur de salle une prime maximum que l'on finissait par considérer comme une sorte d'impôt. Opinion injustifiée que, malheureusement, quelques agents justifiaient.

C'est vraisemblablement cet état de choses qui poussa la Fédération Générale des Associations de Directeurs de Spectacles de Provence à créer un Service Spécial d'Assurances. Car l'assurance n'est pas un impôt que l'on paie sur les recettes ou le capital investi. L'assurance est une chose précise qui doit couvrir un risque précis. Est-il un directeur digne de son poste qui n'ait songé que sa salle pouvait être détruite par un incendie, qu'un spectateur pouvait se casser la jambe sur un plancher soudainement défaillant, se blesser gravement sur un obstacle imprévu surgi dans l'obscurité ? Pourtant un seul de ces « détails » pourrait mettre en cause toute la réussite d'une affaire, la ruiner. Une assurance mal faite est aussi grave, plus grave qu'une façade qui se lézarde ! Le Service Spécial fut créé dans un but d'entraide, il est né pour réétudier toutes les polices d'assurances, pour éviter que l'assurance en elle-même soit une « affaire » et garantir qu'elle soit une « sécurité ». Une équipe fut spécialement instituée pour étudier la situation de chaque établissement, pour peser les risques pour estimer les dangers latents et le moyen

de les couvrir effectivement. Son activité ne comporte aucune obligation pour le directeur, il peut se désintéresser des rapports mais évidemment le service spécial en prend note.

On peut dire que le Service Spécial des Assurances est une véritable Assurance contre les mauvaises assurances. Parce qu'il ne faut pas s'imaginer que le fait de payer cher couvre un risque onéreux. Au contraire le service spécial permet souvent de réaliser d'importants économies en couvrant la totalité des risques dans toutes les situations où ils peuvent se présenter. Etre sainement assuré est une des bases d'une exploitation bien étudiée. Nous avons eu l'occasion de consulter divers dossiers, ils sont édifiants, du reste, le Directeur Régional du Service des Assurances de la Fédération, M. Maurice Bataillard (81, rue Paradis) qui a bien voulu nous les soumettre se met à la disposition des exploitants. Ses études, qui ne comportent aucune obligation commerciale mais qui mettent au service de la corporation quinze ans d'expérience spécialisée, sont un apport important à la réorganisation de notre industrie.

F. P.

Établissements

RADIUS

130, Boul. Longchamp - MARSEILLE

Tél. N. 38-16 et 38-17

TOUTES FOURNITURES
POUR CINÉMA.

NOS ANNONCES

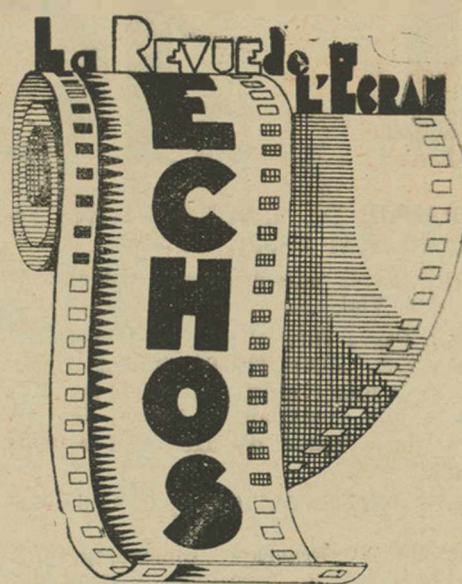
4 Frs. la ligne

ACHET. 250-300 sièges occasion b. état pour exploit. campagne. Livraison immédiate ou d'ici 15 juillet. Offre à La Revue qui transmettra. (N° 61)

CHEF DE POSTE éprouvé, demandé pour Nice. Références premier ordre exigées. Situation exclusive à homme jeune, actif, grande initiative. Minimum : 50.000. — Ecrire : BELLONE, 47, Grand'Rue du Port-Marchand, à Toulon. (N° 62)

Le Gérant : A. DE MASINI.

Imprimerie MISTRAL - CAVAILLON



AU NOAILLES

Nous apprenons que le Cinéma Noailles à Marseille a fait procéder au changement de son équipement sonore. C'est le matériel sonore Klangfilm Tobis qui a été choisi pour ce remplacement.

UNION CINEMATOGRAPHIQUE
FRANÇAISE.

Le Conseil d'Administration de l'Union Cinématographique Française informe ses Membres et Directeurs de Cinéma, que son Siège Social est transféré : 58, Boulevard Longchamp, à Marseille.

La permanence fonctionnera les Mardis après-midi, pour répondre à toutes les demandes de renseignements qui lui seront adressées.

A NARBONNE

M. Marcel Rachel, le sympathique exploitant narbonnais, vient de faire rééquiper sa nouvelle salle, le Caméo, avec des appareils sonores Klangfilm-Tobis.

TRÈS SÉRIEUX
nous avons
ACHETEURS
de toutes Salles de
CINÉMA
dans tout le Midi et le Sud-Ouest
ainsi qu'en Algérie
PAIEMENT COMPTANT
Voir ou écrire d'urgence à
Georges GOIFFON & WARET
51, RUE GRIGNAN - MARSEILLE

LA REVUE DE L'ÉCRAN
& L'EFFORT CINEMATOGRAPHIQUE
43, Boulevard de la Madeleine
Tél.: National 26.82
MARSEILLE

Directeur Rédacteur en Chef : A. DE MASINI
Directeur Technique : C. SARNETTE
R. C. Marseille 76.236

Abonnements l'An :
France: **55 frs.** Etranger **110 frs**

C. C. P.: A. de Masini, Marseille 46.668

LES GRANDES MARQUES DU CINÉMA

MIDI
Cinéma
Location
MARSEILLE

17, Boulevard Longchamp
Tél. N. 48-26

IDNA
J.P. LAMY
28^B RUE ROVIGO
TEL. : 367.07
ALGER

AGENCE MERIDIONALE
DE LOCATION DE FILMS
50, Rue Sénac
Tél. Lycée 46-87

AGENCE MERIDIONALE
DE LOCATION DE FILMS
53, Rue Consolat
Tél. : N. 27-00
Adr. Télég. : GUIDICINE

AGENCE DE MARSEILLE
42, Boulevard Longchamp
Tél. N. 31-08

FRANCINEX
FERNAND MERIC
75, Bd Madeleine.
Tél. : N. 62-14

FILMS M. MEIRIER
32, Rue Thomas
Téléphone N. 49-61

LES FILMS DE PROVENCE
131, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 42-10

ROBUR FILM
Maison Fondée en 1926
J. GLORIOD
44, Rue Sénac
Tél. Lycée 32-14

AGENCE DE MARSEILLE
53, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 50-80

REGINA
DISTRIBUTION
54, Boulevard Longchamp
Tél. N. 16-13 - Adresse Télég. REGIDISTR1
MARSEILLE

GUY-MAÏA
FILMS
44, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 15.00 15.01
Télégrammes : MATAFILMS

PATHE - CONSORTIUM - CINEMA
90, Boulevard Longchamp
Tél. N. 15-14 15-15

EXCLUSIVITE DES GRANDS FILMS
F. JEAN
CINEA FILM
MARSEILLE
11, Rue Sénac, 81
Tél. Lycée 50-01

CYRNOUS
SCFD
DISTRIBUTION
20, Cours Joseph-Thierry, 20
Téléphone N. 62-04

RKO
RADIO
FILMS
AGENCE DE MARSEILLE
89, Boulevard Longchamp
Téléph. National 25-19

HELLOS FILM
DISTRIBUTION
117, Boulevard Longchamp
Tél. N. 62-59

FILMS
CHAMPION
1, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 63-59

FILMS
WORMS
120, Boulevard Longchamp
Tél. N. 11-60

FILMS
ANGELIN PIETRI
76 Boulevard Longchamp
Tél. N. 64-19

PRODIEX
D. BARTHÈS
73, Boulevard Longchamp, 73
Téléphone N. 62-80

CINE RADIUS
SELECTION DES COPIES EXCLUSIVES
130, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 38-16
(2 lignes)

AGENCE DE MARSEILLE
109, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 65-96

ALLIANCE CINEMATOGAPHIQUE
EUROPEENNE
52, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 7-85

Les Productions
FOX EUROPA
Distributeurs de
20th CENTURY FOX
AGENCE DE MARSEILLE
35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10

IRGOS
FILMS
50, Rue Sénac, 50
Tél. Lycée 46-87

UNIVERSAL FILM S.A.
Distributeur de
UNIVERSAL PICTURES
AGENCE DE MARSEILLE
62, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 56-50

AGENCE MARSEILLE
102, Bd Longchamp
Tél. : National 06-76 et 27-59
AGENCE DE TOULOUSE
31, RUE BOULBONNE
Tél. : 276-15.

AGENCE DE MARSEILLE
43, Rue Sénac
Tél. : Lycée 71-89

AFFICHES JEAN
26, Quai de Rive-Neuve
MARSEILLE - Téléph. Dragon 65-57
Spécialité d'Affiches sur Papier
en tous genres
LITRES ET SUJETS
FOURNITURE GÉNÉRALE de ce qui concerne
la publicité d'une salle de spectacle

AGENCE TOULOUSAIN
DE SPECTACLE
2, Rue Aubuisson - TOULOUSE
Téléph. 217-04
Ventes - Achats - Locations - Gérances
SALLES DE
CINEMAS et de SPECTACLES

ET LES AGENCES REGIONALES

ADRESSES

TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



"SCODA"
LE FAUTEUIL DE QUALITE
Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS
FOURNITURES
Adressez-vous
aux ETABLISSEMENTS
Charles DIDE
35 Rue Fongate, MARSEILLE
Tél. Lycée
76.61
Agent du
Matériel
sonore
Agent du matériel
BROCKLISS SIMPLEX



CHAUFFAGE
VENTILATION
SANITAIRE
DÉFENSE INCENDIE
entreprise
BARET Frères
MARSEILLE CAVAILLON
46, R. du Genie 16, R. Chabron
N° 02-52 Tél. 3-84

PROJECTEURS - LANTERNES
EQUIPEMENTS SONORES



SYSTEME KLANGFILM TODIS
SIEMENS FRANCE
1 BOULEVARD LONGCHAMP
TÉL. N. 54-43

MADIAVOX
Construit
STANDARD 35
FORMAT REDUIT
D. L. 16 16 mm
DEMANDEZ NOTICE
12-14, R. ST-LAMBERT
MARSEILLE
Tél.: Dragon 58.91



AGENTS GENERAUX
Etabl. RADIUS
130, Bd LONGCHAMP
Tél. N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL
pour le CINÉMA
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél.: N. 00-66.
Réparations Mécaniques
Entretien — Dépannage



CONTROLES
AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE

à l'entr'acte...
PIVOLO
le bâton glacé
savoureux et
avantageux.
58, rue Consolat
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON



SYSTÈME SONORE
"DT. 40"
Ets. FRANÇOIS
GRENOBLE Tél. 26-24



Usine de construction de
projecteurs
à TUILLE (Corrèze)
Agents généraux exclusifs
Ateliers J. CARPENTIER
16 rue Chomel
Vichy (Allier)
Tél Vichy 40-81

Le GUIDE PROFESSIONNEL
des PROVINCES FRANÇAISES
Une Formule inédite de
Documentation et de
Diffusion.
Précision - Clarté - Attrait
Création des Editions
« Ere Nouvelle »
21, Av. Victor-Hugo, PARIS
Provence ;
11, R. PISANÇON, MARSEILLE

E. JOHNSON
7, RUE THOMASSIN
LYON
Tél.: Fr 15-95
Charbons CIPLARC
TOUTES LONGUEURS
Miroirs MIR
INCASSABLES

Ets **BALLENCY**
Constructeur
TRANSFORMATIONS
ET REPARATIONS
TOUT LE MATÉRIEL
DE
CINÉMA
AU PRIX DE GROS
36, RUE VILLENEUVE (ex-92)
Tél. N. 62-62.

POUR VOS CLICHES...
ET VOS DESSINS.
Consultez
LA S^e DES
Photograpeurs Réunis
71 RUE PARADIS - MARSEILLE

LAMPES



VISSEAUX

CHARBONS CIPLARC



SIEMENS
NICE, 11, RUE FÉLIX AGNELY
Tél.: 842-90
MARSEILLE
4, RUE DE L'ETOILE
Tél.: Colbert 12-56

CHARBONS DE PROJECTION
LAMPES ELECTRIQUES
APPAREILLAGE



Sté Française AEG
6, Bd NATIONAL, MARSEILLE
Tél.: N. 54.56.

DIRECTEURS !
pour toutes vos
ATTRACTIONS
en intermèdes
Voyez
L'UNION ARTISTIQUE
— MANAGERS —
Vedettes en exclusivité
41, RUE VACON, Tél.: D. 24-24
MARSEILLE

SIEMENS - FRANCE
S. A.
DEPARTEMENT
KLANGFILM - TOBIS
1, Bd Longchamp
MARSEILLE. Tél.: N. 54-43

ELECTRO - ACOUSTIQUE
pour
prise de Son et Projection
Amplificateurs Spéciaux
Moteurs pour HF et BF
Multicellulaires
C. A. I. R. E.
7, Rue Foncet, 7 — NICE
Tél.: 861-64

L'IMPRIMERIE
au service
DU CINEMA
MISTRAL
C. SARNETTE
Successieur
à CAVAILLON
Téléphone 20.

LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION



PRODUCTIONS
CINÉMATOGRAPHIQUES
PIERRE COLLARD
16, CHÉMIN DES CAILLOLS
MARSEILLE
Tél.: G. 99-10



2, Bd Victor-Hugo, 2
Tél. 896-15 NICE

**SOCIÉTÉ
DE PRODUCTION
et DE DOUBLAGE
DE FILMS**
24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE